

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 87 176 320 €
Siège social : 13-17, rue Pagès - 92 150 Suresnes
R.C.S. Nanterre 562 110 346

COMPTES ANNUELS
DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2017

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : TERREAL		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12					
Adresse de l'entreprise 15 rue Pages 92150 SURESNES		Durée de l'exercice précédent* 12					
Numéro SIRET* 5 6 2 1 1 0 3 4 6 0 0 2 8 4			Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N clos le, 31122017					
		N-1 31122016					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
		Net 3	Net 4				
Capital souscrit non appelé (I) AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC				
		Frais de développement * CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	11 930 503	86 462 254	86 265 338	
		Fonds commercial (1) AH	AI	160 071	4 878	4 878	
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK		400 831	1 066 900	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO	16 379 264	17 609 891	17 741 776	
		Constructions AP	AQ	37 068 005	44 800 157	45 735 334	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	281 423 238	70 021 843	73 440 014	
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	56 779 579	16 812 678	18 187 843	
		Immobilisations en cours AV	AW		17 883 425	13 707 718	
		Avances et acomptes AX	AY		160 043	35 060	
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT			
			Autres participations CU	CV	95 080 457	19 322 801	4 576 714
			Créances rattachées à des participations BB	BC		10 338 305	25 268 529
			Autres titres immobilisés BD	BE	331	3 647	3 647
	Prêts BF	BG					
	Autres immobilisations financières* BH	BI	14 527 849	42 671	1 245 158		
TOTAL (II) BJ		BK	513 349 296	283 863 425	287 278 911		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM	8 727 329	24 864 257	23 131 296	
		En cours de production de biens BN	BO		4 224 555	3 044 412	
		En cours de production de services BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis BR	BS	5 900 177	27 688 030	28 691 504	
		Marchandises BT	BU	524 360	2 847 707	2 668 187	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW		122 362	257 197	
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	188 296	47 435 858	45 355 129	
		Autres créances (3) BZ	CA	29 879	16 391 962	10 332 504	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE		28 505 813	22 514 362	
	Disponibilités CF	CG		25 512 194	24 964 226		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI		1 270 194	193 857		
	TOTAL (III) CJ	CK	15 370 041	178 862 934	161 152 673		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW						
	Primes de remboursement des obligations (V) CM			1 103 186	1 384 393		
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN			319 997	1 328 810		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		IA	528 719 337	464 149 541	451 144 787		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	(3) Part à plus d'un an	CR			
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>TERREAL</u>		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N	Exercice N - 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 87 176 320)	DA	87 176 320	87 176 320	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	57 621 929	57 621 929	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	8 717 632	8 717 632	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	1 227 455	1 227 455	
	Report à nouveau	DH	1 971 527	1 139 744	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	12 585 740	831 783	
	Subventions d'investissement	DJ	3 818 597	783 526	
	Provisions réglementées *	DK	82 582 357	89 329 649	
	TOTAL (I)	DL	255 701 556	246 828 039	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	6 008 840	7 921 182	
	Provisions pour charges	DQ	24 435 857	23 968 222	
	TOTAL (III)	DR	30 444 697	31 889 404	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	82 530 564	82 526 029	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	386 061	475 496	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	106 641	486 038	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	29 045 921	26 204 083	
	Dettes fiscales et sociales	DY	22 505 752	20 521 251	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	7 152 347	7 506 216	
	Autres dettes	EA	35 464 044	33 819 994	
Compte régul.	EB	811 952	873 952		
TOTAL (IV)	EC	178 003 281	172 413 058		
	ED	7	14 286		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	464 149 541	451 144 787		
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	95 117 243	89 211 459	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Désignation de l'entreprise : TERREAL					Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N					Exercice (N - 1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	22 098 473	FB	2 019 322	FC	24 117 795	20 339 826	
	Production vendue	{ biens * services *	FD	225 023 094	FE	15 538 652	FF	240 561 746	238 968 448
			FG	11 366 278	FH	1 782 359	FI	13 148 636	11 612 460
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	258 487 845	FK	19 340 332	FL	277 828 176	270 920 734
	Production stockée*						FM	(1 192 277)	(5 308 172)
	Production immobilisée*						FN	346 539	121 211
	Subventions d'exploitation						FO	38 991	46 991
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP	9 603 069	7 848 378
	Autres produits (1) (11)						FQ	595 049	419 007
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	287 219 547	274 048 148
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	16 897 184
Variation de stock (marchandises)*						FT	(280 694)	(222 163)	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	32 641 025	28 988 818	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	(1 831 981)	(430 112)	
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	95 433 663	95 903 402	
Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	9 400 013	9 475 553	
Salaires et traitements*						FY	55 407 260	54 997 268	
Charges sociales (10)						FZ	23 919 792	23 479 245	
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	20 124 179	21 342 405
			- dotations aux provisions*				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	3 016 515
Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	2 970 343	3 247 527	
Autres charges (12)						GE	1 773 059	927 079	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	259 470 359	256 001 162	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	27 749 188	18 046 986	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	696 712	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	1 280 677	1 653 084
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	276 859	269 894
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	11 008 813	
	Différences positives de change						GN	282 005	242 968
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	211 801	258 426
Total des produits financiers (V)						GP	13 060 155	3 121 084	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	13 281 207	10 479 889
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	7 293 963	5 646 703
	Différences négatives de change						GS	1 148 397	286 814
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
Total des charges financières (VI)						GU	21 723 567	16 413 405	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(8 663 412)	(13 292 321)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	19 085 776	4 754 665	

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		TERREAL		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	300 446		2 000
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	777 873		618 040
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	15 071 019		21 719 257
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	16 149 338		22 339 297
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	226 098		23 815
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	742 165		1 767 186
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	12 212 308		18 646 031
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	13 180 572		20 437 032
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	2 968 766		1 902 265
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	1 400 681		446 847
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	8 068 121		5 378 300
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	316 429 040		299 508 529
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	303 843 300		298 676 746
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	12 585 740		831 783
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		
		- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	1 423 027		2 479 475
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	2 363 346		309 304
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	1 874 575		2 042 321
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
			Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
			Charges antérieures		Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 87 176 320 €
Siège social : 13-17, rue Pagès - 92 150 Suresnes
R.C.S. Nanterre 562 110 346

**ANNEXE DES COMPTES ANNUELS
DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2017**

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

1. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE ET CONTEXTE GENERAL DE L'ARRETE

1.1 Acquisition du groupe Achard le 1er décembre 2017

Le 1^{er} décembre 2017, Terreal a acquis 100 % de la société Sofiac, société holding détenant elle-même 100 % de la société opérationnelle Achard et Cie.

La société Achard et Cie, basée à Genay (département 69) est spécialisée dans la fabrication et la commercialisation d'accessoires métalliques de toiture et d'évacuation des eaux pluviales.

Terreal étoffe ainsi son offre de matériaux destinés à la toiture et renforce sa position sur ce segment de marché où elle est déjà présente par le biais de la société Lahéra.

1.2 Mesures de soutien à Terreal Italie et Terreal Malaisie

Dans le cadre du soutien apporté à ses filiales, la société a été amenée :

- à accorder à sa filiale italienne un abandon de créance à caractère financier d'un montant de 13 000 K€, provisionné à hauteur de 10 000 K€ au 31 décembre 2016, laissant ainsi apparaître une charge nette de 3 000 K€ au titre de l'exercice. Le traitement de cet abandon de créance est explicité en Note 3.1.6 ;
- à convertir le prêt accordé en 2007 à Terreal Malaisie pour la construction de la ligne de production de Kluang 2, en une augmentation de capital de 9 900K€, représentant le montant nominal du prêt (50 M MYR), et en un abandon de créance à caractère financier de 1 960 K€ pour les intérêts courus s'y rattachant.

1.3 Réduction du taux de rémunération de l'emprunt « senior »

Il est par ailleurs utile de signaler l'obtention par le groupe, à compter de juillet 2017, d'une double réduction du taux de rémunération applicable à l'emprunt « Senior », d'un montant total de 225 000 K€ et figurant au passif de la société pour un montant de 82 500 K€ (Cf. Note 3.5.1), selon les modalités suivantes :

- d'une part, dans un contexte de marché favorable, le groupe a entamé une démarche de renégociation du taux de rémunération qui a abouti à une baisse de 0,75 point de pourcentage. Cette baisse, effective à compter du 18 juillet, est définitive et accompagnée d'une réduction mineure du niveau prédéfini du ratio d'endettement net sur excédent brut d'exploitation que le groupe s'est engagé à respecter ;
- d'autre part, par application des dispositions contractuelles de l'emprunt « senior », le groupe a bénéficié, à compter du 1er juillet, d'une réduction additionnelle de 0,50 point de pourcentage du fait de l'amélioration de sa structure financière, telle que mesurée au 31 mars 2017 (niveau du ratio d'endettement net sur excédent brut d'exploitation au regard des seuils prévus au contrat). Le maintien de cette réduction est soumis à la non-dégradation de ce ratio.

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1 Principes généraux

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 sont présentés conformément au règlement N° 2015-06 du 23 novembre 2015 modifiant le règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014, relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'application du règlement ANC N°2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture n'entraîne pas de modifications des méthodes appliquées.

Les méthodes appliquées sont détaillées en note 10.2

2.2 Consolidation

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société :

Terreal Holding

13, rue Pagès

92 150 Suresnes

R.C.S. Nanterre : 483 473 344

2.3 Evènements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif postérieur à la clôture n'est à signaler.

3. NOTES SUR LE BILAN

3.1 Etat de l'actif immobilisé

3.1.1 Modalité de détermination de la valeur brute comptable, des amortissements et des dépréciations

3.1.1.1 Immobilisations incorporelles

Marques

Les marques sont valorisées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport. Elles ont une durée d'utilisation non limitée et ne sont donc pas amorties. Elles font l'objet d'une dépréciation si leur valeur actuelle est inférieure à leur valeur comptable.

Logiciels

Les logiciels sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production et amortis selon le mode linéaire sur une durée de 3 à 5 ans.

3.1.1.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Les frais d'acquisition des immobilisations sont inclus dans le coût d'acquisition.

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés sur la durée réelle d'utilisation des biens, les principales durées d'amortissement sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	DUREE	MODE
Carrières	(1)	Linéaire
Engins de carrières	5 à 6 ans	Linéaire
Constructions	40 ans	Linéaire
Matériels techniques, matériel et outillage	8 à 40 ans	Linéaire
Agencements et aménagements divers	10 ans	Linéaire
Matériel de transport	6 ans	Linéaire
Véhicules de tourisme (sous déduction de valeur résiduelle)	Durée spécifique	Linéaire
Matériel informatique	3 à 5 ans	Linéaire
Mobilier	10 ans	Linéaire

(1) Conformément à l'application du règlement ANC N° 2014-05 relatif à la comptabilisation des terrains de carrières, la quote-part de la valeur d'acquisition des carrières comptabilisée en immobilisations, constitutive du tréfonds, n'est pas amortie.

Pour les véhicules de tourisme, l'amortissement est calculé sur une base nette de valeur résiduelle. La valeur résiduelle est définie au contrat d'achat, qui prévoit un engagement de reprise à une valeur et une date données.

Les amortissements dérogatoires sur immobilisations sont constatés pour la différence entre l'amortissement économique (mode linéaire et durée réelle d'utilisation) et l'amortissement fiscal (mode linéaire ou dégressif et durée d'usage).

3.1.1.3 Immobilisations financières

Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés pour leur valeur d'achat y compris les frais accessoires d'acquisition.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'utilité est déterminée sur la base, d'une part, de la quote-part de détention dans les capitaux propres sociaux ajustés le cas échéant des plus-ou moins-values estimées et, d'autre part, des perspectives de rentabilité.

Le cas échéant, les engagements complémentaires de Terreal envers ses filiales font l'objet, en plus des dépréciations des titres de participation, de provisions pour dépréciation des créances sur les filiales ou de provisions pour risques et charges.

Créances rattachées à des participations

Les créances rattachées à des participations sont comptabilisées à leur valeur nominale et concernent principalement des prêts rémunérés consentis aux filiales.

3.1.2 Rapprochement entre la valeur comptable à l'ouverture et à la clôture de l'exercice des valeurs brutes

En K EUR	Montants au 31/12/2016	Augmentation	Diminution	Transfert	Montants au 31/12/2017
Logiciels	11 937	-	-	948	12 885
Marques et assimilés	85 472	-	-	-	85 472
Brevets	36	-	-	-	36
Fonds de commerce	165	-	-	-	165
Mali de fusion	-	-	-	-	-
Immobilisations en cours	1 067	282	-	(948)	401
Sous-total immobilisations incorporelles	98 677	282	-	-	98 959
Terrains	33 006	-	(130)	1 113	33 989
Constructions	80 720	-	(14)	1 162	81 868
Installations techniques, matériel et outillage	342 394	-	(2 716)	11 767	351 445
Installations générales	58 439	-	(5)	2 589	61 023
Matériel de transport	5 446	-	(925)	1 027	5 548
Autres matériels	6 707	-	(192)	506	7 021
Immobilisations en cours	13 708	22 340	-	(18 164)	17 884
Avances et acomptes	35	657	(532)	-	160
Sous-total immobilisations corporelles	540 455	22 997	(4 514)	-	558 938
Autres participations	86 657	4 846	-	22 900	114 403
Créances rattachées à des participations	35 269	1 619	(3 650)	(22 900)	10 338
Autres titres immobilisés	4	-	-	-	4
Autres immobilisations financières	15 773	27	(1 229)	-	14 571
Sous-total immobilisations financières	137 703	6 492	(4 879)	-	139 316
Total valeurs brutes	776 835	29 771	(9 393)	-	797 213

3.1.3 Rapprochement entre la valeur comptable à l'ouverture et à la clôture de l'exercice des amortissements

La variation des amortissements économiques au titre de l'exercice pour les immobilisations incorporelles et corporelles se présente comme suit :

En K EUR	Montants au 31/12/2016	Augmentation	Diminution	Montants au 31/12/2017
Logiciels	11 100	687	-	11 787
Marques et assimilés	-	-	-	-
Brevets	36	-	-	36
Fonds de commerce	160	-	-	160
Sous-total immobilisations incorporelles	11 296	687	-	11 983
Terrains	15 264	1 118	(3)	16 379
Constructions	34 985	2 092	(9)	37 068
Installations techniques, matériel et outillage	244 305	13 875	(2 359)	255 821
Installations générales	43 888	3 880	(5)	47 763
Matériel de transport	2 856	828	(686)	2 998
Autres matériels	5 659	538	(178)	6 019
Immobilisations en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
Sous-total immobilisations corporelles	346 957	22 331	(3 240)	366 048
Total amortissements	358 253	23 018	(3 240)	378 031

La variation des amortissements exceptionnels liés à la législation fiscale (amortissements dérogatoires) au titre de l'exercice pour les immobilisations incorporelles et corporelles se présente comme suit :

<i>En K EUR</i>	Montants au 31/12/2016	Augmentation	Diminution	Montants au 31/12/2017
Immobilisations incorporelles	265	5	(154)	116
Immobilisations corporelles	89 065	5 341	(11 941)	82 465
Immobilisations financières	-	1	-	1
Total amortissements dérogatoires	89 330	5 347	(12 095)	82 582

3.1.4 Rapprochement entre la valeur comptable à l'ouverture et à la clôture de l'exercice des dépréciations

<i>En K EUR</i>	Montants au 31/12/2016	Augmentation	Diminution	Transfert	Montants au 31/12/2017
Autres immobilisations incorporelles	45	92	(30)	-	107
Sous-total immobilisations incorporelles	45	92	(30)	-	107
Immobilisations corporelles	24 649	3 879	(2 926)	-	25 602
Sous-total immobilisations corporelles	24 649	3 879	(2 926)	-	25 602
Autres participations	82 081	13 000	-	-	95 081
Créances rattachées à des participations	10 000	-	(10 000)	-	-
autres titres immobilisés	-	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	14 528	-	-	-	14 528
Sous-total immobilisations financières	106 609	13 000	(10 000)	-	109 609
Total dépréciations	131 303	16 971	(12 956)	-	135 318

Dépréciations des actifs à durée d'utilisation non limitée

Concernant la valorisation des marques et assimilés, l'évaluation effectuée au 31 décembre 2016 par un expert externe n'avait pas remis en cause la valeur comptable de celle-ci.

Aucun indice de perte de valeur n'est apparu en 2017 remettant celle-ci en cause au 31 décembre 2017.

Dépréciations des actifs à durée d'utilisation limitée

La société avait été amenée à constater des dépréciations d'immobilisations, pour l'essentiel partielles, au titre de plusieurs unités ou composants d'unités de production.

Dans le cadre de la mise à jour de ces provisions au titre de l'exercice 2017, il a été constaté sur la période une dotation nette de 1 015 K€ au titre des immobilisations incorporelles et corporelles.

Le solde des dépréciations au 31 décembre 2017 s'établit à 25 709 K€ portant pour l'essentiel sur les immobilisations corporelles.

Les taux de dépréciations retenus pour chaque unité ou composants d'unités s'appuient :

- d'une part, sur des indices internes, notamment des changements importants intervenus dans le degré d'utilisation des immobilisations concernées, reflétant les niveaux prévisionnels d'activité attendus par la direction de la société au titre de l'exercice 2017, niveaux qui, dans le contexte d'un marché de la construction offrant actuellement une visibilité réduite, pourrait perdurer au-delà de l'année en cours pour certaines des unités ou composants d'unité de production concernés ;
- d'autre part, sur des indices externes, en particulier l'existence, sur le marché sur lequel la société opère, de capacités de production existantes excédentaires.

3.1.5 Frais de développement

La société poursuit une démarche continue de recherche et développement au travers de son centre technique. Le montant des dépenses s'est élevé à 2 982 K€ au cours de l'exercice.

3.1.6 Informations relatives aux filiales et participations

Le tableau des filiales et participations figure en annexe 1.

Les variations sur les titres de participations et les créances rattachées représentent pour l'essentiel :

- d'une part, l'acquisition de 100 % des titres de la société Sofiac à hauteur de 4 846 K€. Cette société holding détient elle-même 100 % de la société opérationnelle Achard et Cie ;
- d'autre part, la conversion de créances antérieurement détenues sur des filiales existantes, notamment :
 - o souscription à l'augmentation de capital de 9 900 K€ de Terreal Malaisie par incorporation de la créance de prêt d'un montant nominal de 50 M MYR détenue par Terreal. Il a par ailleurs été procédé à un abandon de créance à caractère financier de 1 960 K€ pour les intérêts courus s'y rattachant.
 - o abandon de créance sans clause de retour à meilleure fortune accordé à Terreal Italie à hauteur de 13 000 K€. Cette opération, qui s'analyse selon la doctrine en vigueur comme un complément d'acquisition du prix des titres de Terreal Italie, a été comptabilisée au poste « Titres de participation » puis fait l'objet d'une dépréciation intégrale immédiate. La dépréciation antérieurement constatée sur la créance détenue, à hauteur de 10 000 K€ au 31 décembre 2016, a été intégralement reprise.

3.2 Actif circulant

3.2.1 Méthodes comptables

Stocks

Les stocks de matières premières et autres approvisionnements sont valorisés au prix unitaire moyen pondéré (PMP).

Les stocks de produits finis sont valorisés au coût réel moyen annuel de production.

Des provisions pour dépréciation des stocks sont constituées lorsque les produits sont considérés comme non utilisables ou non vendables en l'état.

Dans le cadre de son activité, Terreal exploite des carrières. A ce titre, l'éventuelle part de la valeur du terrain dépassant la valeur du tréfonds ainsi que les coûts accessoires nécessaires à la mise en exploitation sont comptabilisés en encours de production.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Des provisions pour dépréciation sont pratiquées sur les créances dont le recouvrement est jugé incertain.

3.2.2 Etat de variation des stocks

<i>En K EUR</i>	Montants au 31/12/2016	Variation	Montants au 31/12/2017
Matières premières, approvisionnements	31 760	1 832	33 592
En cours de production de biens	3 044	1 180	4 224
Produits intermédiaires et finis	35 961	(2 373)	33 588
Marchandises	3 091	281	3 372
Stocks en valeurs brutes	73 856	920	74 776
Matières premières, approvisionnements	(8 628)	(99)	(8 727)
En cours de production de biens	-	-	-
Produits intermédiaires et finis	(7 269)	1 369	(5 900)
Marchandises	(423)	(101)	(524)
Provision sur stocks	(16 320)	1 169	(15 151)
Total stocks nets	57 536	2 089	59 625

3.2.3 Etat des échéances des créances à la clôture de l'exercice

<i>En K EUR</i>	Montants bruts	A 1 an au +	A + de 1 an
ACTIF IMMOBILISE			
Créances rattachées à des participations	10 338	-	10 338
Autres immobilisations financières	43	43	-
ACTIF CIRCULANT			
Créances clients	47 624	47 624	-
Autres créances exploitation (y compris charges constatées d'avance)	16 422	16 422	-
Total créances	74 427	64 089	10 338

Les autres créances d'exploitation comprennent notamment :

- des créances fiscales à hauteur de 3 828 K€, principalement de TVA ;
- des créances sur d'autres entités du groupe à hauteur de 11 112 K€, dont 8 720 K€ d'avances de trésorerie aux filiales dans le cadre de la gestion de trésorerie centralisée et le solde, soit 2 392 K€, de créance d'impôt sur les sociétés envers la société Terreal Holding, mère du groupe d'intégration fiscale et correspondant pour l'essentiel à la créance de CICE dérogée au titre de l'exercice 2017.

3.2.4 Valeurs Mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement au 31 décembre 2017, d'un montant total de 28 506 K€, sont constituées uniquement de certificats de dépôt et de leur intérêts courus à la clôture de l'exercice pour 6 K€.

3.2.5 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance se rapportent essentiellement à l'exploitation.

3.2.6 Prime d'émission d'emprunts

Dans le cadre du refinancement intervenu le 28 juin 2016, une prime d'émission d'un montant total de 1 525 K€ a été constatée. Elle porte à la fois sur l'emprunt Senior et les deux lignes non tirées de Capex et Revolver. Elles sont amorties par fraction égale sur la durée de l'emprunt pour la Senior, ou sur la durée de tirage pour les deux autres lignes.

Détail de la prime d'émission des emprunts :

<i>En K EUR</i>	Senior	Capex	Revolver	Total
Durée d'amortissement	6,00 ans	5,75 ans	5,75 ans	
Montant initial de la prime	825	600	100	1 525
Amortissement antérieur	69	63	9	141
Amortissement au titre de la période	137	127	17	281
Total prime de remboursement des emprunts	619	410	74	1 103

3.2.7 Ecart de conversion actif

Les créances et dettes libellées en devises sont converties au taux de clôture. Les écarts en résultant sont inscrits en écarts de conversion actifs ou passifs. Une provision pour perte de change est constituée pour faire face aux pertes de change latentes.

L'essentiel de l'écart de conversion actif à la clôture porte sur des comptes courants entre Terreal et d'autre société du groupe dans le cadre de la gestion de trésorerie centralisée.

3.3 Capitaux propres

Au 31 décembre 2017, le capital social est de 87 176 320 EUR, divisé en 5 716 480 actions de 15,25 EUR entièrement libérées.

<i>En K EUR</i>	Montants
Capitaux propres au 31/12/2016 avant affectation	246 828
Dividendes	-
Résultat de l'exercice 2017	12 586
Dotations aux provisions réglementées	5 347
Reprises de provisions réglementées	(12 095)
Nouvelle subvention d'investissement	3 077
Amortissement des subventions d'investissement	(41)
Capitaux propres au 31/12/2017 avant affectation	255 702

Les provisions réglementées sont constituées uniquement d'amortissements dérogatoires. Le détail des mouvements sur provisions réglementées est détaillé à la Note 3.1.3.

3.4 Passif et provisions

3.4.1 Principes, règles et méthodes comptables

Des provisions pour risques et charges sont constituées pour les obligations à l'égard de tiers notamment pour :

- les engagements relatifs à la garantie des produits vendus, dès lors que l'entreprise a connaissance de l'existence d'un risque de réclamation ;
- les litiges ;
- les engagements de retraite et assimilés envers le personnel ;
- les engagements relatifs à la remise en état des carrières pour les surfaces et volumes à réaménager suite à leur exploitation.

Les provisions pour litiges et garanties correspondent à la meilleure estimation du risque à la date d'arrêt.

A la date de leur départ en retraite, les salariés du groupe bénéficient d'une indemnité de départ en retraite déterminée selon la convention collective en fonction notamment de l'ancienneté acquise dans la société et du salaire à la date du départ.

Ces indemnités de départ en retraite font l'objet de la constitution d'une provision calculée selon la méthode actuarielle dite « des unités projetées », qui consiste à probabiliser et actualiser les droits attribués à chaque salarié. Le taux d'actualisation utilisé est le taux de rendement des obligations Corporate de notation AA (zone Euro) pour une durée supérieure à 10 ans.

Les écarts actuariels sont constatés dans l'exercice de leur survenance.

Les primes accordées lors de l'acquisition par les salariés de médailles du travail font également l'objet de la reconnaissance d'une provision calculée selon la même méthode que celle exposée ci-dessus pour les retraites. Le taux d'actualisation utilisé est le taux de rendement des obligations Corporate de notation AA (zone Euro) pour une durée 7-10 ans.

Les provisions pour réaménagement des carrières couvrent le coût estimé de l'obligation de remise en état des carrières après exploitation. Ce coût intègre à la fois les travaux de comblement des espaces et de réaménagement des surfaces.

3.4.2 Rapprochement entre la valeur comptable à l'ouverture et à la clôture des provisions pour risques et charges

<i>En K EUR</i>	Montants au 31/12/2016	Dotations	Reprises utilisées	Reprises sans utilisation	Montants au 31/12/2017
Amortissements dérogatoires	89 330	5 347	(12 095)	-	82 582
Total Provisions réglementées	89 330	5 347	(12 095)	-	82 582
Provisions pour litiges et garanties	4 881	211	(483)	(553)	4 056
Provisions pour pertes de change	1 329	-	-	(1 009)	320
Autres provisions	1 711	1 138	(620)	(596)	1 633
Sous-total Provisions pour risques	7 921	1 349	(1 103)	(2 158)	6 009
Provision retraite et assimilées	17 038	505	(597)	-	16 946
Provision médailles du travail	1 260	112	(177)	-	1 195
Provision pour réaménagement des carrières	5 500	990	-	(240)	6 250
Autres provisions pour charges	170	14	(75)	(64)	45
Sous-total Provisions pour charges	23 968	1 621	(849)	(304)	24 436
Total Provisions pour risques et charges	31 889	2 970	(1 952)	(2 462)	30 445

Les éléments relatifs aux amortissements dérogatoires sont détaillés en Notes 3.1.1.2 et 3.1.3.

Les taux d'actualisation utilisés pour l'évaluation des engagements de retraite et de médailles du travail au 31 décembre 2017 s'établissent respectivement à 1,30 % et 0,88 %.

A titre d'information complémentaire, le tableau qui suit présente les variations et soldes des provisions sur éléments d'actif.

<i>En K EUR</i>	Montants				Montants au 31/12/2017
	au 31/12/2016	Dotations	Reprises	Transfert	
Provisions sur immobilisations incorporelles	45	92	(30)	-	107
Provisions sur immobilisations corporelles	24 649	3 879	(2 926)	-	25 602
Provisions sur titres de participation et créances rattachées	92 081	13 000	(10 000)	-	95 081
Provisions sur autres immobilisations financières	14 528	-	-	-	14 528
Provision sur stocks et en cours	16 321	2 859	(4 028)	-	15 152
Provisions sur créances clients	335	148	(295)	-	188
Provisions sur débiteurs divers	21	9	-	-	30
Total provisions pour dépréciation	147 980	19 987	(17 279)	-	150 688

3.5 Dettes

3.5.1 Dettes financières

Les emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit se décomposent comme suit :

<i>En K EUR</i>	Montant
Emprunt " Senior " syndiqué par la banque ING	82 500
Intérêts courus et non échus relatifs à cet emprunt	31
Total dettes financières	82 531

L'emprunt « Senior » est remboursable in fine le 30 juin 2022.

Cependant, le contrat d'emprunt « S.F.A. » (« Senior Facilities Agreement ») prévoit un mécanisme de remboursement anticipé obligatoire basé sur la détermination conventionnelle d'un excédent de création de trésorerie au titre de l'exercice précédent, dit clause d' « Excess Cash-Flow ».

Ce mécanisme ne trouvera pas à s'appliquer en 2018 au titre de l'exercice 2017. Par conséquent, l'intégralité du montant de l'emprunt « Senior » est présentée en dettes à plus d'un an.

Les emprunts et dettes financières divers au 31 décembre 2017 correspondent à :

- des cautions reçues à hauteur de 153 K€ ;
- et, des avances remboursables obtenues de collectivités publiques pour 233 K€.

3.5.2 Echancier des dettes

En K EUR	Montants bruts	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	82 531	31	82 500	-
Emprunts et dettes divers	386	106	127	153
Fournisseurs et comptes rattachés	29 046	29 046	-	-
Dettes fiscales et sociales	22 506	22 506	-	-
Dettes sur immobilisations	7 152	7 152	-	-
Autres dettes	35 464	35 464	-	-
Produits constatés d'avance	812	812	-	-
Total échancier des dettes	177 897	95 117	82 627	153

Les échéances des emprunts et dettes auprès des établissements de crédit sont présentées conformément à leur plan d'amortissement, tel que décrit à la Note 3.5.1 ci-avant.

Les autres dettes sont principalement constituées :

- de comptes courants entre Terreal et d'autres sociétés du groupe, à hauteur de 24 305 K€ dans le cadre de son rôle de gestion centralisée de la trésorerie
- et de montants dus aux clients à hauteur de 9 349 K€.

Les produits constatés d'avance se rapportent exclusivement à l'exploitation.

3.5.3 Ecart de conversion passif

Les créances et dettes libellées en devises sont converties au taux de clôture. Les écarts en résultant sont inscrits en écarts de conversion actifs ou passifs.

4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1 Ventilation géographique du chiffre d'affaires

En K EUR	France	Export	TOTAL
Chiffre d'affaires net	258 488	19 340	277 828

4.2 Précisions sur les charges à payer et produits à recevoir au titre de l'exercice

Le montant des produits à recevoir s'élève à 1 367 K€ et se détaille de la façon suivante :

En K EUR	Montants
Intérêts courus à recevoir sur prêts aux filiales	-
Montant dus par les fournisseurs	268
Intérêts courus à recevoir sur avances de trésorerie aux filiales	216
Autres intérêts à recevoir	8
Autres produits à recevoir	875
Total des produits à recevoir	1 367

Le montant des charges à payer s'élève à 44 036 K€ et se détaille de la façon suivante :

En K EUR	Montant
Intérêts courus à payer	31
Fournisseurs et comptes rattachés	14 713
Dettes sur immobilisations	4 133
Montants dus aux clients	9 349
Dettes fiscales et sociales	15 683
Autres dettes	127
Total des charges à payer	44 036

4.3 Transfert de charges

Les transferts de charges sont pour l'essentiel constitués d'indemnité d'assurance couvrant des dépenses courantes et des remboursements forfaitaires de l'Etat et organismes assimilés relatives à des charges de personnel.

4.4 Résultat financier

Le résultat financier, négatif de 8 663 K€, se compose des éléments suivants :

En K EUR	TOTAL
Dividendes reçus des filiales	-
Revenu financier net sur prêts et avances de trésorerie aux filiales	1 019
Dépréciation complémentaire des titres Terreal Italie	(3 000)
Abandon des intérêts sur prêts à Terreal Malaisie	(1 959)
Charge nette de financement	(4 723)
Résultat Financier	(8 663)

4.5 Détail du résultat exceptionnel

Le profit exceptionnel, d'un montant de 2 969 K€, comprend notamment les éléments suivants :

En K EUR	TOTAL
Dotations nettes des reprises aux provisions réglementées	6 747
Dotations nettes des reprises aux dépréciations d'immobilisations	(3 909)
Moins-values nette sur cession d'actifs	(5)
Autres charges et produits exceptionnels	95
Quote-part de subvention d'investissement	41
Résultat Exceptionnel	2 969

5. INFORMATIONS RELATIVES A LA FISCALITE

5.1 Intégration fiscale

Depuis le 1er janvier 2006, la société Terreal SAS est membre du groupe d'intégration fiscale dont Terreal Holding est la mère.

La convention d'intégration fiscale pose le principe général de neutralité en prévoyant que les sociétés membres du groupe d'intégration fiscale supportent l'impôt dont elles auraient dû s'acquitter en l'absence d'intégration.

Dans l'hypothèse où une filiale enregistre un déficit au titre d'un exercice, l'économie d'impôt est conservée chez la société mère au titre de l'exercice considéré. Lors d'un exercice ultérieur bénéficiaire, la filiale retrouve la capacité à imputer intégralement son déficit reportable précédemment transmis, selon les règles de prescription de droit commun.

Les économies réalisées par le groupe intégré, non liées aux déficits, bénéficient en totalité à la société mère d'intégration.

5.2 Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

<i>En K EUR</i>	Base de calcul	Impôts différés (1)
Provisions réglementées	82 200	22 642
TOTAL IMPOTS DUS	82 200	22 642
Charges déductibles sur exercices suivants court terme	2 253	767
Charges déductibles sur exercices suivants long terme	16 947	4 377
Ecart de conversion passif	-	-
TOTAL IMPOTS PAYES D'AVANCE	19 200	5 144
Solde Net	63 000	17 498

(1) au taux de 34,43 % pour les éléments susceptibles d'être taxés au titre de l'exercice 2018, 32,02 % au titre de l'exercice 2019, 28,92 % au titre de l'exercice 2020, 27,37 % au titre de l'exercice 2021 et 25,83 % pour les exercices à clôturer à compter du 31 décembre 2022.

5.3 Impôt sur les sociétés

Ventilation de l'impôt sur les sociétés imputable aux éléments exceptionnels et celle imputable aux autres éléments

<i>En K EUR</i>	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat courant	19 085	(7 872)	11 213
Résultat exceptionnel	2 969	(1 025)	1 944
Participation	(1 400)	146	(1 254)
Autres	-	683	683
Résultat Net	20 654	(8 068)	12 586

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

La société a choisi de constater le CICE en diminution de ses charges de personnel conformément à la note d'information de l'Autorité des Normes Comptables du 28 février 2013. La créance au titre de l'exercice est présentée en autres créances d'exploitation.

Le produit de CICE comptabilisé au titre de l'exercice 2016 pour un montant de 2 094 K€, a pu être imputé, au cours de l'exercice 2017 en paiement de l'impôt sur les sociétés.

Le produit né au titre de l'exercice 2017 pour un montant de 2 392 K€, à imputer en 2018, est présenté en autres créances d'exploitation.

La loi instituant le CICE (CGI, art. 244 quater C) prévoit que la société retrace dans ses comptes annuels l'utilisation du CICE perçu (soit dans le cadre d'un pré-financement, soit par imputation sur l'impôt sur les sociétés) conformément aux objectifs de celui-ci.

le CICE, comme d'ailleurs tous les autres produits et charges concourant à la formation du résultat, est par essence fongible et il est par conséquent difficile de lui attribuer une utilisation spécifique. Toutefois, il peut être considéré que, conformément à son objectif, le CICE perçu par la société a notamment contribué, dans la limite de son montant :

- au maintien de la politique soutenue d'investissements, ceux-ci s'inscrivant à 20 140 K€ en 2017 après déjà 20 239 K€ réalisés en 2016 (hors avances et acomptes sur immobilisations) et 15 202 K€ en 2015 ;
- à la politique sociale mise en œuvre par l'entreprise qui, dans un marché de la construction contrasté en 2017, s'exprime par une volonté forte de préserver l'emploi et un dialogue social permanent.

6. INFORMATIONS AU TITRE DES OPERATIONS REALISEES AVEC DES PARTIES LIEES

Les opérations avec les parties liées concernent des opérations réalisées avec des sociétés susceptibles d'être consolidées par intégration globale par Terreal Holding, société mère du groupe auquel Terreal appartient, ou avec les principaux associés ou dirigeants de Terreal. Ces opérations ayant été conclues à des conditions normales de marché, elles se trouvent exclues du champ de l'information sur les parties liées.

7. INFORMATIONS RELATIVES AUX OPERATIONS ET ENGAGEMENTS ENVERS LES DIRIGEANTS

La société ne verse pas de jetons de présence.

Les dirigeants n'ont pas perçu de rémunération directe au titre de l'exercice de leurs mandats sociaux.

Par ailleurs, la société n'a pas réalisé d'avance ou de crédit aux dirigeants sociaux.

8. INFORMATIONS RELATIVES AUX OPERATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

8.1 Engagements financiers

Engagements donnés

En K EUR	TOTAL
Cautions données pour remise en état des carrières	7 382
Cautions données pour installations classées	2 487
Cautions bancaires données à des fournisseurs	126

Garanties liées aux emprunts

Dans le cadre de l'opération d'acquisition du groupe Terreal, initialement réalisée sous la forme d'une acquisition avec effet de levier (« Leveraged Buy Out, LBO »), Terreal a été amenée à apporter les garanties suivantes en contrepartie des prêts qui lui ont été accordés :

- caution solidaire de Terreal Holding au titre du Senior Facilities Agreement, dont le montant total maximum s'élève à 117 500 K€. Les lignes de crédit utilisées dans le cadre de cet accord au 31 décembre 2017 s'élèvent à 225 000 K€, dont 82 500 K€ par Terreal elle-même ;
- nantissement des titres Terreal España et Terreal Italia ;
- nantissement des prêts, avances de trésorerie et créances sur Terreal España et Terreal Italia ;
- nantissement du solde des comptes bancaires de la société.

En complément de ces garanties, Terreal Holding s'est engagée au nom de l'ensemble des sociétés du groupe, en qualité de société mère, à respecter des niveaux prédéfinis pour trois ratios financiers décrits dans le contrat d'emprunt, et constitués comme suit :

- un ratio d'endettement net sur excédent brut d'exploitation ;
- un ratio d'excédent brut d'exploitation sur charge nette d'intérêts ;
- un ratio de création de trésorerie sur service de la dette.

En cas de non-respect du niveau (minimal ou maximal, selon le cas) de l'un de ces ratios au niveau du groupe, les établissements prêteurs ont la possibilité de demander le remboursement immédiat du solde des prêts accordés à chaque entité.

Au 31 décembre 2017, le groupe respecte l'ensemble des engagements applicables à cette date.

Par ailleurs, sur la base de son budget 2018, le groupe prévoit de les respecter durant l'exercice en cours, à la fin de chaque trimestre intermédiaire comme au 31 décembre 2018.

Contrats d'échange de taux d'intérêts

L'emprunt « Senior » porte intérêt à taux variable (Euribor 1, 2, 3 ou 6 mois au choix du groupe, augmentée d'une marge, dont le taux décroît en fonction de la qualité du premier des trois ratios financiers évoqués ci-dessus).

Afin de limiter son exposition aux fluctuations des taux d'intérêts et de garantir les engagements pris auprès des banques, prévoyant notamment l'existence de couvertures de taux, le Groupe Terreal a conclu des contrats d'échange de taux d'intérêt « swap » selon les termes du « master agreement ISDA », et procédé à l'acquisition d'options dites de « cap », lui offrant une protection contre une éventuelle hausse du taux de référence, en l'occurrence l'Euribor à 3 mois.

Au 31 décembre 2017, le total des contrats de « cap » conclus par le Groupe offre une protection qui évolue de 225 000 K€ au cours du premier semestre 2018 à 125 000 K€ au 30 juin 2019.

Au cas particulier de Terreal, le montant des contrats de « cap » est de 82 500 K€ sur le 1er semestre 2018.

En conséquence, le montant moyen couvert évolue comme suit jusqu'au 30 juin 2018, date d'échéance des derniers contrats :

<i>En K EUR</i>	Montant en principal des emprunts au début de l'année	Montant moyen couvert au titre des « Swaps » durant l'année
2018	82 500	41 250

Les contrats de « cap » ont été conclus au taux plafond de 0,0 %.

Au 31 décembre 2017, la juste valeur de l'ensemble des contrats de « cap » s'élève à 0 K€.

Engagements reçus

De Terreal Malaysia au titre de la clause de remboursement en cas de retour à meilleure fortune de la créance abandonnée :

- pour un montant de 9 021 K€ (39 875 K MYR) au titre des abandons de créances consentis antérieurement à l'exercice,
- pour un montant de 10 417 K€ (47 622 K MYR) au titre de l'abandon de créance réalisé en 2013.

De Terreal Holding : En application de l'ordonnance n° 2015-839 du 9 juillet 2015 relative à la sécurisation des rentes versées dans le cadre des régimes de retraite mentionnés à l'article L. 137-11 du code de la sécurité sociale, la société Terreal Holding s'est portée caution, à hauteur de 100%, pour la sécurisation des engagements représentatifs des droits à retraite liquidés et estimés à 245 K€ au 31/12/2017.

9. INFORMATIONS RELATIVES A L'EFFECTIF

9.1 Effectif de fin de période et moyen inscrit

<i>En nombre</i>	31/12/17	Moyenne 2017
Cadres et assimilés	286	284
Agents de maîtrise et techniciens	559	570
Employés	61	60
Ouvriers	627	639
Total	1 533	1 553

10. INFORMATIONS RELATIVES AUX OPERATIONS DE NATURE SPECIFIQUE

10.1 Quotas d'émission de gaz à effet de serre

Les quotas sont constitutifs d'éléments de stock, entrés pour leur valeur d'acquisition. Lorsque les quotas entrant en stocks correspondent à des quotas alloués gratuitement, la valeur d'entrée est nulle.

Ils sont sortis lors de l'émission de gaz à effet de serre et/ou en cas de cession. Un passif est constitué au coût des quotas s'il est nécessaire pour l'entreprise d'en acquérir afin de remplir son obligation de restitution des quotas d'émission.

La société émet des gaz à effets de serre dans le cadre de son activité courante de fabrication de matériaux de construction.

Les quotas détenus le sont uniquement dans le but de se conformer aux obligations relatives aux émissions de gaz à effet de serre prévu à l'article L.229-7 du code de l'environnement. En conséquence, l'entreprise comptabilise des quotas en fonction du modèle économique « production ».

Dans le cadre du plan national d'allocation pour la période 2013 -2020, Terreal s'est vue attribuer un total de 1 583 664 tonnes, dont 196 161 tonnes au titre de 2017.

Au 31 décembre 2017, Terreal ne détient que des quotas alloués par l'Etat. Ils permettent de couvrir les restitutions à réaliser début 2018 au titre des émissions de l'année 2017.

En conséquence, aucune charge à payer n'a été constituée à ce titre.

10.2 Informations sur les transactions effectuées sur des marchés de produits dérivés

Informations sur les transactions effectuées sur des marchés de produits dérivés

Les principes de la comptabilité de couverture sont appliqués de façon obligatoire dès lors qu'une relation de couverture est identifiée en gestion et documentée. Les effets des instruments financiers utilisés pour couvrir et gérer ses risques de change, de taux et de « matières premières » sont reconnus dans le compte de résultat de manière symétrique à ceux de l'élément couvert. Ainsi :

- le résultat des swaps de taux ou CAP est reconnu au rythme des intérêts d'emprunt couverts et classé dans le poste « Intérêts et charges assimilées » ;
- le résultat des dérivés sur matières premières est reconnu au rythme de la consommation des stocks de matières premières couverts et classé dans le poste « Achats de matières premières » ;
- le résultat de change sur les emprunts et dérivés couvrant les titres en devises est reconnu au rythme des dividendes et cessions de titres et classé dans le poste « Produits financiers des participations » ;
- le résultat des dérivés de change couvrant les ventes en devises puis les créances, est reconnu :
 - en partie à la facturation et classé dans le poste « Chiffre d'affaires »,
 - en partie à l'encaissement et classé dans le poste « Autres charges » et « Autres produits ».

Les primes d'option sur les dérivés de taux d'intérêt, sont différées et étalées de façon symétrique à l'élément couvert.

Les variations de valeur des dérivés ne sont pas comptabilisées au bilan, sauf pour permettre d'appliquer le principe de symétrie du résultat.

Les dépréciations ou provisions pour risques portant sur un élément couvert prennent en compte les effets de la couverture.

En cas de disparition de l'élément couvert, l'instrument de couverture est traité comme une position ouverte isolée (voir ci-après).

Positions ouvertes isolées

Les positions ouvertes isolées sont toutes les opérations non qualifiées de couverture. Les pertes et gains dénoués sont comptabilisés en résultat. Les gains latents sont comptabilisés au bilan mais ne sont pas reconnus en résultat. Les pertes latentes sont comptabilisées au bilan et donnent lieu à la constitution d'une provision. Au 31 décembre 2017 - comme au 31 décembre 2016 - TERREAL SAS ne détient aucun instrument dérivé non qualifié de couverture (pas de position ouverte isolée).

Les informations relatives aux instruments financiers de couverture de taux d'intérêts sont détaillées en Note 8.1.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS (en K€)

TERREAL

Sociétés	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et Avances consentis par la Sté (brut) (1)	Montant des cautions fournies par la Sté	CA du dernier exercice 2017	Résultat du dernier exercice 2017	Dividendes encaissés au cours du dernier exercice	Date Clôture
				Brute	Nette			12 mois	12 mois		
TERREAL Italie	18 076	10 760	100,00 %	62 434	-	16 982	-	24 057	(3 688)	-	31/12/17
TERREAL Espagne	1 263	1 548	100,00 %	28 793	-	1 338	-	8 692	1 272	-	31/12/17
LAHERA PRODUCTIONS	56	4 255	100,00 %	3 957	3 957	104	-	14 194	403	-	31/12/17
SOFIAC	1 600	1 465	100,00 %	4 846	4 846	-	-	371	110	-	31/12/17
TERREAL Malaisie (2)	14 628	3 540	100,00 %	13 751	9 900	633	-	10 400	599	-	31/12/17
TERREAL Singapour (3)	624	1 792	100,00 %	620	620	-	-	6 889	255	-	31/12/17
TOTAL	36 247	23 360		114 401	19 323	19 057	-	64 603	(1 049)	0	

(1) somme des prêts (pour un montant de 10 338 K€) et des comptes courants d'associés (pour un montant de 8 719 K€).

(2) cours moyen 1EUR = 4,84902 MYR; cours de clôture 1EUR = 4,8536 MYR.

(3) cours moyen 1EUR = 1,55804 SGD; cours de clôture 1EUR = 1,60240 SGD.